

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 01-34/2022

Date de convocation : 3 juin 2022

Date d'affichage : 3 juin 2022

Objet : Décision modificative n°2 M14

L'an deux mil vingt-deux et le sept juin à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint Michel sur Savasse, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Sébastien CARMET - Jérôme MALORON - Frédéric BERNE - Pierre FERRIER - Ghislaine BARTHELON - Séverine CAPOGNA - Audrey MORGANTINI - Sébastien RUAZ - Carole MOTTUEL - Annabelle MORILLAS - Anne-Lise TOSI

Absents, excusés : Jérôme GUILLOUD - Virginie TARDY

Procurations : Jérôme GUILLOUD à Pierre COLOMB, Virginie TARDY à Pierre COLOMB en application de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu le budget primitif 2022,

Considérant que suite au déblocage de l'emprunt nouvellement conclu et une ligne de trésorerie en juin 2022, des remboursements (intérêts, capital et frais de dossier) devront avoir lieu dès cette année. Il est donc nécessaire d'ajouter des crédits aux comptes concernés

Dépenses	
66111 – chap 66 Intérêts d'emprunt	+ 1 220 €
678 – chap 67 Dépenses exceptionnelles	- 1 220 €
1641 – opé fi Capital d'emprunt	+ 2 200 €
2313 – opé 34 Travaux en cours	- 2 200 €
TOTAL	0 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative n°2 telle que présentée.

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 9 juin 2022

Le Maire

Pierre COLOMB

